

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 24 MAI 2018**

Délibération
n° 2018.05.179

**Accueil de Loisirs
Sans Hébergement
"Vallée de l'Echelle":
modification des
tarifs des "Mini-
camps" 2018**

LE VINGT QUATRE MAI DEUX MILLE DIX HUIT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **07 mai 2018**

Secrétaire de séance : Gilbert CAMPO

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, José BOUTTEMY, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Philippe LAVAUD, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Mireille BROSSIER, Danièle MERIGLIER

Ont donné pouvoir :

Anne-Sophie BIDOIRE à Laïd BOUAZZA, Patrick BOURGOIN à Philippe VERGNAUD, Michel BUISSON à Eric SAVIN, Bernard CONTAMINE à Jean-François DAURE, Pascal MONIER à Elisabeth LASBUGUES, Christophe RAMBLIERE à Michaël LAVILLE, Gérard ROY à Sabrina AFGOUN

Suppléant(s) :

Gérard BRUNETEAU par Danièle MERIGLIER, Michel GERMANEAU par Mireille BROSSIER

Excusé(s) :

Catherine BREARD, Jean-Marc CHOISY

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 MAI 2018

**DELIBERATION
N° 2018.05.179**

ENFANCE - JEUNESSE

Rapporteur : Madame WILLAUMEZ-
GUILLEMETEAU

**ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT "VALLEE DE L'ECHELLE": MODIFICATION
DES TARIFS DES "MINI-CAMPS" 2018**

Vu la délibération n° 679 du 14 décembre 2017 fixant les tarifs de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) « Vallée de l'Echelle », situé à Dirac et validant l'augmentation annuelle de ces tarifs,

Considérant la nécessité d'ajuster les tarifs des « mini-camps », organisés par l'ALSH pour les 3-11 ans et les 11-17 ans, qui ne prennent pas en compte la différence de coût entre les camps organisés sur site et les camps avec hébergements extérieurs (campings, centre de vacances...), qui sont plus onéreux,

Il convient d'ajouter un nouveau tarif journalier, appelé « hébergement extérieur », qui serait supérieur de 5 € au tarif journalier « hébergement sur le site de l'ALSH » des tarifs mini-camps 2018. Comme tous les tarifs de l'ALSH, le tarif « hébergement extérieur » est dégressif en fonction du quotient familial (7 tranches de QF), avec un montant différent selon le lieu de résidence (GrandAngoulême ou hors GrandAngoulême)

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 15 mai 2018

Je vous propose :

D'APPROUVER la modification de la grille tarifaire « Mini-Camps » de l'ALSH « Vallée de l'Echelle », pour les 3-11 ans et les 11-17 ans pour y ajouter un tarif supplémentaire « hébergement extérieur » valable pour les camps de l'été 2018 ;

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

01 juin 2018

Affiché le :

01 juin 2018

Tarifs ALSH 3-11 ans "Vallée de l'Echelle"

Tarifs SJ 11-17 ans "Vallée de l'Echelle"

Familles relevant du régime général : tarifs incluant l'aide PSO CAF (0,54 €/h)

Résidents du Grand Angoulême

Temps de présence	Quotient familial	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6	QF 7
		de 0 € à 399 €	de 400 € à 549 €	de 550 € à 649€	de 650 € à 799 €	de 800 € à 999€	de 1000 € à 1499 €	> 1500 € & QF inconnus
Journée Hébergement ALSH		18,20	18,80	19,40	20,00	20,60	21,20	21,80
Journée Hbgmt extérieur		23,20	23,80	24,40	25,00	25,60	26,20	26,80

Résidents du Grand Angoulême

Temps de présence	Quotient familial	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6	QF 7
		de 0 € à 399 €	de 400 € à 549 €	de 550 € à 649€	de 650 € à 799 €	de 800 € à 999€	de 1000 € à 1499 €	> 1500 € & QF inconnus
Journée Hébergement ALSH		22,20	22,80	23,40	24,00	24,60	25,20	25,80
Journée Hbgmt extérieur		27,20	27,80	28,40	29,00	29,60	30,20	30,80

Résidents Hors Grand Angoulême

Temps de présence	Quotient familial	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6	QF 7
		de 0 € à 399 €	de 400 € à 549 €	de 550 € à 649€	de 650 € à 799 €	de 800 € à 999€	de 1000 € à 1499 €	> 1500 € & QF inconnus
Journée Hébergement ALSH		22,20	22,80	23,40	24,00	24,60	25,20	25,80
Journée Hbgmt extérieur		27,20	27,80	28,40	29,00	29,60	30,20	30,80

Résidents Hors Grand Angoulême

Temps de présence	Quotient familial	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6	QF 7
		de 0 € à 399 €	de 400 € à 549 €	de 550 € à 649€	de 650 € à 799 €	de 800 € à 999€	de 1000 € à 1499 €	> 1500 € & QF inconnus
Journée Hébergement ALSH		28,20	28,80	29,40	30,00	30,60	31,20	31,80
Journée Hbgmt extérieur		33,20	33,80	34,40	35,00	35,60	36,20	36,80

Familles allocataire MSA : rajouter aux tarifs la somme suivante :

Journée (10h)	5,40 €
---------------	--------